

#8
SEPTEMBRE
2017

MA RÉGION



DOSSIER / P9

Une rentrée sous le signe de la nouveauté

Bruno Retailleau
Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Le tribunal administratif de Nantes a donné raison au Conseil régional sur l'introduction d'une clause d'interprétariat, qualifiée de clause Molière, dans certains de ses marchés publics. Comment réagissez-vous ?

Je suis fier que les Pays de la Loire soient la première Région de France à obtenir une telle victoire.

En exigeant le recours à un interprète pour informer de la législation sociale les travailleurs qui ne parlent pas français, cette clause permet de protéger à la fois l'emploi local et les travailleurs étrangers, en luttant contre les effets dévastateurs de la directive sur les travailleurs détachés. Il faut mettre fin à la concurrence déloyale engendrée par cette directive, en la réformant de fond en comble.

Le Président de la République veut engager une nouvelle négociation sur ce sujet avec les pays européens, est-ce une bonne nouvelle ?

Naturellement, l'intention est bonne et je la partage. Mais les intentions ne servent à rien si elles ne sont pas suivies d'actes concrets. Or le Gouvernement veut attaquer la décision du tribunal administratif qui a validé la clause que nous avons mise en place ! La contradiction est évidente : on ne peut pas « en même temps » combattre les dérives du travail détaché dans le droit européen et les protéger dans le droit français. Nous attendons donc du courage et de la cohérence, pour protéger nos entreprises et nos emplois.

« Protégeons nos entreprises et nos emplois »



© RPD/L/Ouest-Médias

MA RÉGION N°8

SOMMAIRE

- 3 / L'actu de ma Région
- 4 / L'économie dans ma Région
- 5 / La ruralité dans ma Région
- 6 / L'apprentissage dans ma Région
- 7 / La culture dans ma Région
- 8 / Initiative en personne
- 9 / Le dossier : la rentrée
- 12 / Libre expression
- 14 / Question de fond
- 15 / Régional et génial / Mon agenda
- 16 / Ma Région sur le vif



Compagnie Oh !, installée à La Chapelle-au-Riboul (53)

© Bruno Fléhard

UN MOIS UNE IMAGE

LES PAYS DE LA LOIRE AU FESTIVAL D'AVIGNON

Sept compagnies ligériennes se sont produites au festival d'Avignon du 6 au 27 juillet grâce au soutien de la Région, devant 6 000 spectateurs. Nouveauté cette année : pour la première fois, une rencontre publique était organisée avec les compagnies, ainsi que des rencontres professionnelles, notamment autour de la coopération interrégionale avec les Régions Bretagne et Normandie.



Suivez la Région sur [Facebook](#) [Twitter](#) [YouTube](#)

Directeur de la publication : Bruno Retailleau •
Codirecteur de la publication : François Pinte •
Directrice de la communication : Maud Brégnière •
Rédactrice en chef : Anne de Champsavin • Rédaction :
Direction de la communication - Rue Prémion •
Maquette et mise en page : RC2C • Photo de couverture :
© RPD/L/M. Gross • Photos RPD/L : Région des Pays de la Loire • Impression : Imprimerie Imaye Graphic, 96 Boulevard Henri Becquerel, 53000 Laval •
Diffusion : Adrexo • Dépôt légal : 2^e semestre 2017 •
Date de parution : septembre 2017 • N° ISSN : ISSN 2552-1985.



Votre magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Un problème de distribution de votre magazine ? Contactez le 02 40 34 81 98

Le magazine des Pays de la Loire est édité par la Direction de la communication du Conseil régional - 44966 Nantes Cedex 9 - Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 13 www.paysdelaloire.fr

PATRIMOINE



© S. Bonniol-Visuelles

LE PATRIMOINE, UN HÉRITAGE EN PARTAGE

Alors que se profile la 34^e édition des Journées européennes du patrimoine, dédiées cette année au thème de la jeunesse, la Région vous fait découvrir ou redécouvrir celui des Pays de la Loire.

Le patrimoine et la jeunesse sont à l'honneur en cette rentrée 2017. D'abord avec les Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre, traditionnel temps fort aux nombreux rendez-vous. À cette occasion, l'Hôtel de Région, à Nantes, ouvrira ses portes au grand public pour des visites, et pour deux expositions : l'une d'œuvres du FRAC, et une autre sur le travail de fond mené toute l'année par l'Inventaire du patrimoine pour recenser, étudier et faire connaître les trésors du patrimoine ligérien, une compétence régionale depuis 2004. L'Hôtel de Région accueillera également des stands et des animations en lien avec les activités des jeunes sur les chantiers de bénévoles.

Revivifier le patrimoine par la création

"La découverte du patrimoine ligérien" sera pour la première fois cette année intégrée au nouveau programme Actions éducatives ligériennes proposé aux lycéens et apprentis par la Région et le Rectorat. « Le patrimoine n'a pas seulement vocation à être conservé, c'est aussi un héritage à

transmettre aux générations suivantes », explique Anne-Sophie Guerra, conseillère régionale déléguée au patrimoine. Un patrimoine bien vivant que la Région encourage à préserver et à animer. Elle a ainsi, en 2017, augmenté son budget de 3,4 millions d'euros pour la conservation de monuments historiques. Le patrimoine s'associe naturellement aujourd'hui à la création et à l'innovation, et embrasse aussi bien le bâti que des métiers, des savoir-faire, et un large patrimoine immatériel : traditions orales, artisanat, gastronomie... À ce titre, le dispositif Animation et sensibilisation au patrimoine, lancé en début d'année et qui s'adresse aux communes et associations, entend soutenir des initiatives novatrices permettant de mettre en valeur le patrimoine via la création artistique. Avec déjà près de 40 dossiers retenus, dont 80 % issus des territoires ruraux, ce dispositif a été un véritable succès, démontrant à la fois les attentes et les énergies des territoires.

www.patrimoine.paysdelaloire.fr

2 000

C'est le nombre de manifestations organisées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine en Pays de la Loire qui se dérouleront les 16 et 17 septembre dans plus d'un millier de sites de visites.

www.journeesdupatrimoine.culture-communication.gouv.fr



ACCÈS AU NUMÉRIQUE LOIRE-ATLANTIQUE

La conversion numérique des entreprises : une priorité régionale

La Région déploie son ambitieux Plan pour l'économie numérique. Ses bénéficiaires : les entreprises du secteur digital, bien entendu. Mais pas seulement. Il s'agit aussi d'aider toutes les PME à s'équiper en outils numériques.



© RPD/Ouest-Médias

« **B**ien gérer sa production et développer ses relations commerciales : toutes les entreprises en ont besoin. Et, en la matière, le numérique est indispensable pour gagner en performance. Pourtant, sans l'aide de la Région, nous aurions sans doute encore tardé à faire les investissements nécessaires. » C'est une belle histoire de famille, à la fibre entrepreneuriale, que vivent Sophie Buffard et Mélanie Poilvez. Mère et fille, elles pilotent ensemble la trajectoire d'Art Mely, concepteur et fabricant de mobilier de jardin haut de gamme, 100 % made in France. Basée à Saint-Julien-de-Concelles, près de Nantes, cette entreprise de quatre personnes est une référence dans son secteur. Mais son développement aurait pu être retardé si elle n'avait pu se doter de logiciels performants. « La Région a cofinancé l'analyse de nos besoins, la consultation de fournisseurs ainsi que l'achat de nos logiciels. Un coup de pouce décisif : le numérique va nous permettre de continuer à accélérer ! », précise Sophie Buffard.

Un soutien essentiel pour accélérer la numérisation des entreprises ligériennes

Le Plan régional pour l'économie numérique, adopté avant l'été, s'organise autour de quatre axes. Le soutien à la filière numérique ligérienne et l'exploitation de son rayonnement, notamment à l'international, sont évidemment importants. Mais la diffusion de la culture et des outils numériques au sein de toutes les PME, ainsi que le développement d'une offre de formation adaptée, sont également ciblés. « Le numérique n'est pas réservé au high-tech, c'est un facteur clé de la bonne santé de toutes les entreprises et dans tous les secteurs », explique Paul Jeanne-teau, vice-président de la Région en charge de l'économie. « Nous avons donc imaginé un parcours d'accompagnement des PME, de la sensibilisation jusqu'à l'aide à l'acquisition d'outils. » Avec, en toile de fond, le soutien au développement des entreprises ligériennes et la création d'emplois locaux.

PROXIMITÉ SARTHE

Pays de la Loire Artisanat Commerce, un nouveau dispositif pour le commerce de proximité

Franck Gauthier, gérant de Coccinelle Express à Malicorne-sur-Sarthe, a déplacé son petit supermarché pour bénéficier de locaux plus fonctionnels et d'un grand parking. « Nous sommes contents de nous développer et de contribuer ainsi à la vie du bourg. Nous avons reçu une aide de 22 500 euros de la Région pour notre aménagement. Un véritable coup de pouce ! » Coccinelle Express est le premier projet à bénéficier du nouveau dispositif Pays de la Loire Artisanat Commerce adopté en juillet par le Conseil régional. Cet outil, inscrit dans le Pacte régional pour la ruralité, a été doté d'un fonds de 1,35 million d'euros. Avec comme objectif de contribuer au maintien de la vie locale en consolidant le rôle déterminant des commerces et de l'artisanat, qui dynamisent l'économie et garantissent le service aux habitants.

INDUSTRIE LOIRE-ATLANTIQUE

STX : défendre les emplois ligériens



© RPD/Ouest-Médias

À sa demande, Bruno Retailleau, accompagné d'une délégation de chefs d'entreprise ligériens, a rencontré le 1^{er} août dernier Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances, pour lui rappeler deux exigences de la Région des Pays de la Loire sur le projet de reprise du chantier naval STX par Fincantieri : l'absence de majorité absolue de l'entreprise italienne au capital de STX, et l'entrée au capital d'entreprises industrielles ligériennes, afin de défendre les intérêts français et de préserver les emplois en Pays de la Loire.

TERRITOIRES

Pacte régional pour la ruralité : déjà 270 communes aidées

Adopté en juin 2016 par le Conseil régional, le Pacte régional pour la ruralité s'est rapidement montré efficace. Déjà plus de 270 communes des Pays de la Loire ont été soutenues et 100 % des mesures du Pacte ont été engagées.



© RPD/Le Dauphin

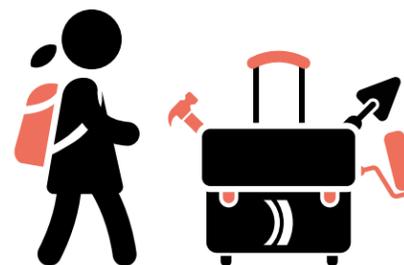
Numérique, offre de santé, commerces de proximité, écoles, transport... L'objectif de la Région avec le Pacte pour la ruralité était de réduire la fracture territoriale dont souffre l'espace rural, en répondant de manière très concrète et simple aux besoins des territoires. Un an plus tard, le premier bilan est éloquent : 270 communes ont déjà reçu une aide pour accompagner leurs projets (294 au total) dans le cadre du fonds régional de développement des communes (FRDC) et du fonds école, avec un budget de 10,5 millions d'euros ; soit près de 20 % des communes ligériennes de moins de 5 000 habitants. « Il y avait urgence et nous y avons répondu », explique Yannick Favennec, conseiller régional en charge de la ruralité, « car les enjeux sont forts : accès à la santé, maintien des services et des commerces, développement de l'économie rurale et des emplois, préservation du patrimoine et de l'environnement, accès à la téléphonie mobile et au très haut débit, extension et mise aux normes des écoles... Ces aides très concrètes répondent à de véritables besoins locaux et sont essentielles pour préparer l'avenir de nos communes rurales qui font partie de l'identité et de l'attractivité régionale. »

+ www.ruralite.paysdelaloire.fr

ÉCOLE MAYENNE-ET-LOIRE

UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR L'ÉCOLE

« Il est devenu urgent de rénover la salle qui sert à la fois à la cantine et à l'accueil périscolaire. Elle n'est plus aux normes et offre des conditions d'accueil des enfants et de travail pour les personnels qui ne sont plus satisfaisantes », explique Carmen Guillet, trésorière de l'association des parents d'élèves de l'école publique de La Jaille-Yvon. Mais cette commune de 320 habitants du nord de l'Anjou pouvait difficilement prendre seule en charge ce gros chantier, représentant un budget de l'ordre de 345 000 euros. « L'aide de 68 000 euros que nous a accordée la Région via son fonds école, soit 20 % du montant total des travaux, est déterminante. C'est une vraie bouffée d'oxygène », explique le maire, Pascal



1 AN DE PACTE POUR LA RURALITÉ

179 M€
de crédits déjà votés

270 communes déjà aidées dans le cadre du FRDC et du fonds école, pour un budget global de 10,5 millions d'euros

1,35 M€
pour le fonds Pays de la Loire Commerce Artisanat



9 communes ont accueilli la tournée Histoires Sacrées d'Angers Nantes Opéra dont le principe sera reconduit en 2018 avec le Centre national de danse contemporaine d'Angers

24 nouveaux lycées publics raccordés au très haut débit

SERVICE MAYENNE

Nouvelle salle de sport pour Port-Brillet



© RPD/Le Dauphin

« Après des circonstances difficiles, Port-Brillet relève la tête et se construit un avenir », affirme Gilles Pairin, maire de ce petit bourg de l'est de la Mayenne. La fermeture de la fonderie historique Pebeco, en 2012, a été une épreuve, mais Port-Brillet reste une commune structurante dans le Pays de Loiron, avec des commerces, un collège et de nombreuses associations. « Nous sommes tournés vers l'avenir, décidés à proposer les meilleurs services à la jeunesse. C'est tout le sens du projet en cours de réhabilitation et d'extension de la salle de sport municipale. Elle sert à de nombreux clubs ainsi qu'aux collégiens : il était indispensable de la remettre au goût du jour. L'accompagnement de la Région* a été essentiel pour nous permettre de réaliser le meilleur projet, avec une salle de qualité pour ses utilisateurs et qui contribue à animer le centre-bourg, près du parc de la mairie. »

* La Région des Pays de la Loire a apporté son soutien à hauteur de 50 000 €.

LA
RÉGION
À MON
SERVICE

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI ET VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE : LA RÉGION EST À VOS CÔTÉS

Depuis le 1^{er} juillet, la Région des Pays de la Loire propose un nouveau dispositif d'accompagnement des projets de demandeurs d'emploi désirant créer ou reprendre une entreprise. Baptisé Pays de la Loire Parcours Entrepreneur, cet accompagnement gratuit commence avant la création ou la reprise d'une entreprise et se poursuit pendant trois années après la création. Pour augmenter les chances de réussite dans la durée, les futurs créateurs ou repreneurs seront tout particulièrement aidés par la Région pour construire leurs projets sur des bases solides.

+ www.paysdelaloire.fr, page "Aides régionales", rubrique "Reprise et création d'entreprises"

EXPÉRIENCE

Les ambassadeurs régionaux de l'apprentissage en action

Mesure phare du Plan de relance régional de l'apprentissage, les ambassadeurs sont désormais 80 dans tous les Pays de la Loire. Apprentis, salariés, maîtres d'apprentissage, chefs d'entreprise... Tous ont en commun un parcours en apprentissage qu'ils souhaitent promouvoir avec la Région pour valoriser cette voie auprès des jeunes.



Une partie des 80 ambassadeurs de l'apprentissage.

Sébastien Prou a candidaté dès le lancement du dispositif régional en début d'année. « J'avais de bons résultats scolaires, mais j'ai vraiment commencé à m'épanouir au cours de mon BEP », explique-t-il. « J'ai une formation initiale en menuiserie, mais mon parcours m'a amené à m'intéresser à de nombreux domaines : commerce, comptabilité, export. C'est la preuve que l'apprentissage mène à tout ! » Aujourd'hui, Sébastien Prou est un jeune chef d'entreprise installé en Vendée. Il est aussi un des 80 ambassadeurs de l'apprentissage, le nouveau dispositif créé et animé par la Région dans le cadre de son Plan de relance de l'apprentissage adopté l'année dernière. « L'inscription se fait sur la base du volontariat », souligne Christelle Moranaïs, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'apprentissage. « Une fois leur candidature validée, les ambassadeurs de l'apprentissage exercent leurs missions de manière bénévole pour transmettre leur expérience à des jeunes et leur famille. » Ces ambassadeurs sont sollicités à l'occasion d'événements comme des salons des métiers,

des interventions dans les établissements scolaires ou les missions locales pour l'emploi.

Aider les jeunes dans leur orientation

Céline Branchet était aussi une élève brillante. Après un bac scientifique et une année à l'université, elle décide de s'orienter vers une formation d'éducatrice spécialisée en apprentissage. « J'ai voulu donner du temps aux ambassadeurs, pour aider les jeunes dans leur orientation », explique-t-elle. « Je n'ai pas eu la chance de bénéficier d'un tel soutien, et j'ai envie d'en faire profiter les autres. » Cette volonté de transmission se retrouve aussi du côté des entreprises. Depuis des années, Philippe Jouannic, responsable de service chez Enedis à La Flèche, accueille et forme des jeunes apprentis. Il a également rejoint les rangs des ambassadeurs. Pour lui, l'apprentissage n'a que des avantages : « Le jeune apprend un métier et l'entreprise peut embaucher un salarié déjà opérationnel. Tout le monde y gagne ! »

Les portraits d'ambassadeurs sur [YouTube](https://www.youtube.com)

NOUVEAUTÉS

90 nouvelles formations d'apprentis en Pays de la Loire à la rentrée 2017

L'apprentissage a le vent en poupe en Pays de la Loire ! La Région a ouvert 90 nouvelles formations par apprentissage à la rentrée, dont 24 titres professionnels. Le secteur de l'informatique y figure en bonne place, avec huit nouvelles formations. Un nouveau CFA, celui de l'Institut de formation régional inter-alimentaire (IFRIA), a également été créé à Nantes pour répondre aux besoins croissants de ce secteur.

+ www.apprentissage-paysdelaloire.fr

EXCELLENCE VENDÉE

Bonne chance à Justine et Romain pour Abou Dhabi

Justine Bossard et Romain Michon, tous deux vendéens, feront le voyage à Abou Dhabi (Émirats Arabes Unis) en octobre prochain avec l'équipe de France des métiers. Ils concourront aux finales internationales des Olympiades des métiers (World Skills) et porteront haut les couleurs de l'apprentissage ligérien. Ils ont été sélectionnés en décrochant tous les deux une médaille d'or lors des finales nationales en mars dernier. « Je vais à Abou Dhabi pour gagner », affirme Romain, récompensé en maçonnerie. « Nous avons bien été accompagnés pour préparer les finales nationales, et c'est encore le cas pour Abou Dhabi. » Justine, qui concourra en peinture-décoration, est sur la même dynamique. « Les week-ends de coaching en région m'ont permis de progresser, et je redouble d'efforts, dans la préparation physique et mentale, et dans l'entraînement technique. » Souhaitons-leur bonne chance pour décrocher cette fois-ci le titre mondial !



APPRENTIS, RETROUVEZ TOUTES LES AIDES DE LA RÉGION EN UN CLIC

Pour aider les apprentis à réussir dans leur parcours de formation, la Région des Pays de la Loire leur propose des aides adaptées spécifiquement à leurs besoins : aide au financement du permis de conduire, participation aux frais de transport, d'hébergement et de restauration, fonds social apprenti régional, dotation d'équipement professionnel, garantie de protection sociale... Retrouvez toutes ces aides sur le nouveau portail régional de l'apprentissage : www.apprentissage-paysdelaloire.fr

LA
RÉGION
À MON
SERVICE

AUDIOVISUEL LOIRE-ATLANTIQUE

La région a accueilli le tournage de la série Ben



© RPD/Ouest Médias

Silence, ça tourne ! Pendant tout l'été, la future série policière de France 2 a planté ses décors à Nantes et dans les communes voisines. Un nouvel exemple de l'intérêt suscité par le renforcement récent des aides régionales d'accueil aux tournages.

Une Parisienne qui décroche un poste à Nantes, sa ville natale, et revient s'y installer. Voilà une histoire réaliste, quand on connaît la cote actuelle des Pays de la Loire. Il s'agit pourtant là d'une fiction. La femme en question, c'est Bénédicte, interprétée par la comédienne Barbara Schulz, journaliste en faits divers, pugnace et perspicace au point de concurrencer sur son propre terrain le capitaine de police Laurent Wagner (Samir Guesmi). C'est ainsi que commence cette série policière à découvrir courant 2018 sur France 2. « On voulait inscrire Ben dans un lieu pas encore trop vu dans les séries TV » confie Arnaud Figaret, producteur chez Capa TV (Braquo, Versailles...), qui a aussi choisi ce décor pour « sa richesse et sa diversité, entre les bords de Loire, les quartiers historiques et d'autres très modernes ». Et ce n'est pas le seul. Récemment, Vema Production a aussi opté pour la capitale ligérienne pour tourner Prof T, et Effervescence Fiction a choisi Saint-Jean-de-Boiseau (44) et Clisson (44) pour French Touch ; deux autres séries à découvrir bientôt sur TF1 et OCS.

Des aides régionales avec des emplois locaux à la clé

Ces marques d'intérêt sont aussi le résultat de la politique de la Région des Pays de la Loire en matière d'accueil des tournages de films et de séries, renforcée par la nouvelle stratégie culturelle adoptée en juin dernier. Objectif : développer l'attractivité de la région et mieux soutenir la filière audiovisuelle locale. Avec des aides financières en progression mais également la création d'emplois locaux : dans le cadre de Ben, la Région a ainsi alloué 130 000 euros d'aides et, entre mai et août, 50 techniciens régionaux et quelque 450 petits rôles et figurants ont travaillé sur cette série.

+ www.culture.paysdelaloire.fr
Les coulisses du tournage sur [YouTube](https://www.youtube.com)

1€
= 3,66€

Pour 1 euro engagé par la Région au titre des aides à la création, c'est 3,66 euros de dépenses sur le territoire.

600
ŒUVRES



EXCEPTIONNEL

C'est le nombre d'œuvres d'art dont Martine et Léon Cligman ont fait donation à l'État. Leur importante collection d'art moderne comprend notamment des œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec, César, Eugène Delacroix, Edgar Degas... Une autre partie de cette collection fera l'objet d'une seconde donation à la Région des Pays de la Loire. Pour accueillir le contenu de ces donations et en exposer les œuvres au grand public, la Région créera un musée d'art moderne au cœur même de l'abbaye de Fontevraud (49). Il aura vocation à bénéficier de l'appellation Musée de France. Ce nouvel espace est un acte fondateur de la nouvelle stratégie régionale de rayonnement de l'abbaye royale, lieu culturel phare des Pays de la Loire.

+ Rendez-vous dans le prochain numéro pour plus d'information

SPECTACLE VIVANT

Le Chainon manquant en région, un best-of itinérant



Depuis 2012, Laval accueille au mois de septembre Le Chainon manquant. Chaque année, ce festival pluridisciplinaire, qui fait la part belle à la découverte et aux artistes émergents, rassemble plus de 13 000 spectateurs et 300 programmateurs. La Région a souhaité faire rayonner cet événement dans tous les Pays de la Loire* : avant et après le festival, 29 lieux accueilleront, jusqu'au 22 octobre, une sélection de 30 spectacles, best-of de ceux présentés au Chainon manquant dans la capitale mayennaise.

+ www.lechainon.fr

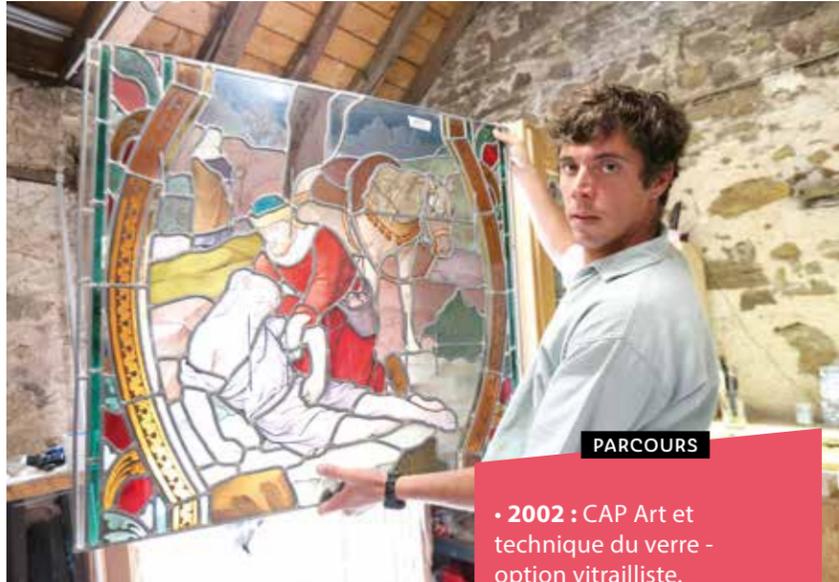
* La Région des Pays de la Loire apporte son soutien à l'événement à hauteur de 40 000 euros.

MÉTIER D'ART

L'art de modeler le verre et la lumière

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de découvrir des monuments mais aussi des métiers d'art méconnus. Christian Beaubreuil, 35 ans, est vitrailliste en Maine-et-Loire.

Tous les lundis et les mardis, Christian Beaubreuil quitte son atelier du Fresnes-sur-Loire (49) et prend la direction du centre de formation des apprentis de Saint-Luce-sur-Loire (44), le Cifam. C'est là qu'il a suivi ses études il y a quelques années. Aujourd'hui, c'est à son tour de transmettre son savoir et la passion de son métier. Christian Beaubreuil a toujours été passionné par le patrimoine: « Petit, j'ai beaucoup voyagé en famille. Mes parents nous organisaient des vacances très pédagogiques. Un jour, ils m'ont emmené voir un souffleur de verre. Je crois que ma passion pour le verre est née à ce moment-là. » Aujourd'hui, cet artisan originaire de Saint-Florent-le-Vieil (49) fait revivre sous ses doigts les trésors des églises et des châteaux de France. La majeure partie de son activité concerne la restauration de vitraux anciens, du XVI^e au XIX^e siècle. Autrefois, les ateliers de vitraux faisaient travailler de nombreux artisans spécialisés. Désormais, il faut savoir tout faire: déposer le vitrail, redessiner les parties manquantes, peindre, cuire dans un four à 700°C et sertir les différents éléments avec des baguettes de plomb. Tout cela avant de reposer le vitrail sur son lieu d'origine. Toutes ces techniques, Christian Beaubreuil les a apprises lors de son apprentissage, auprès de son mentor, Vincent Jaille, un artisan installé en Normandie.



© RPD/Ouest Médias

PARCOURS

- 2002 : CAP Art et technique du verre - option vitrailliste.
- 2011 : Meilleur Ouvrier de France - vitraux d'art.
- 2012 : Juré du concours MAF (Meilleurs Apprentis de France).
- 2013 : Ouverture de l'atelier de vitrail Christian Beaubreuil.
- 2015 : Jury concours MOF (Meilleurs Ouvriers de France).
- 2016 : Formateur au CIFAM.

MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

« Après cela, j'ai travaillé dans de nombreux ateliers pour connaître d'autres pratiques », se souvient-il. « Les Compagnons du devoir ne traitent plus les métiers du verre: je me suis donc fait un tour de France tout seul. À la fin, je n'avais qu'un CAP, je sentais qu'il me manquait quelque chose. J'ai donc décidé de m'inscrire au concours du Meilleur ouvrier de France. Pour un artisan, c'est un véritable Graal! Que j'ai obtenu à l'âge de 27 ans. » Un parcours singulier qui le conduit au-delà des frontières ligériennes pour restaurer et créer une partie du patrimoine matériel français.

LA PETITE HISTOIRE

Foire de Béré: mille ans, et toujours vaillante!

C'est une vieille dame qui ne fait pas son âge. La Foire de Béré est considérée comme l'une des plus anciennes de France. Si les écrits d'Airard, évêque de Nantes, confirment son existence en l'an 1050, on suppose que c'est bien avant l'an mil, peut-être dès l'époque mérovingienne, qu'elle a été créée, sous le nom de Foire Saint-Hilaire. Le lieu, lui, est sûr: la petite cité de Béré, devenue depuis un quartier de Châteaubriant, ville qui n'existait pas encore. Tous les ans début septembre, sur le Champ Saint-Père, la Foire de Béré est un moment de rencontre incontournable. Pour les producteurs agricoles d'abord, car la foire est un rendez-vous majeur de l'élevage, avec des concours agricoles qui font référence et une ambiance bien particulière. Mais aussi pour les habitants de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Mayenne, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, puisque la foire est située au carrefour de ces départements. Avec 60 000 visiteurs, Béré est à la fois une foire agricole, un marché commercial et une fête foraine remarquables.

www.foiredebere.fr

Une rentrée sous le signe de la nouveauté

Avec l'ouverture et la rénovation d'établissements, la diversification des parcours et le nouveau Pacte éducatif régional, la Région met en œuvre de nouveaux outils pour favoriser la réussite de tous les jeunes Ligériens.

© RPD/IA, Monné, Les beaux maîtres - RPD/IA, Gross



Des établissements modernisés et sécurisés



La Région des Pays de la Loire connaît une forte progression démographique, en particulier de sa population lycéenne. Les projections d'effectifs à 2025 ont ainsi été atteintes dès la rentrée scolaire 2016, soit avec neuf ans d'avance. Ce choc démographique exige de préparer l'avenir et d'adapter les équipements aux besoins existants et à venir, afin d'offrir les meilleures conditions d'enseignement possible aux jeunes ligériens.

La Région met ainsi en œuvre une série de travaux de rénovation ou d'extension des établissements, publics et privés. C'est le cas par exemple de l'extension du lycée Jean-Bodin aux Ponts-de-Cé (49), livrée ce mois-ci, de celle du lycée du Pays de Retz à Pornic (44), qui le sera en fin d'année, ou du lancement des travaux d'extension du lycée Léonard-de-Vinci de Montaigu (85). Sans oublier la sécurisation des lycées, à laquelle la Région est particulièrement attentive. Elle y consacre ainsi en 2017, comme en 2016, 2 millions d'euros destinés à améliorer les dispositifs de sûreté. Ces travaux sont aujourd'hui achevés dans 33 lycées et en cours dans 53 d'entre eux.

Garantir de bonnes conditions d'enseignement pour chacun

La Région poursuit également ses investissements à plus long terme. Après l'ouverture du lycée de Carquefou à cette rentrée, quatre nouveaux établissements seront construits à Nort-sur-

Erdre (2020) et Pontchâteau (2023) en Loire-Atlantique, ainsi qu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (2021) et Aizenay (2022) en Vendée. Mais les futures constructions « ne doivent pas se faire au détriment de l'entretien courant », indique Antoine Chéreau, vice-président du Conseil régional en charge de l'éducation et des lycées. « Une chaudière à réparer, une isolation à refaire... Notre première responsabilité est d'entretenir l'existant, sur tous les territoires, quelle que soit leur situation démographique. » C'est pourquoi la Région est attentive à la performance énergétique des bâtiments et réalise ses travaux de rénovation en ce sens, pour permettre aux établissements de réaliser des économies au quotidien. « Dans un contexte de ressources contraintes, la maîtrise des coûts est indispensable », rappelle Antoine Chéreau. « Parce que les capacités financières régionales ne sont pas extensibles, et surtout parce qu'il s'agit de l'argent des Ligériens. Nous travaillons donc à la sobriété technique, architecturale et économique des établissements. »

OUVERTURE



À Carquefou, au nord de Nantes, un établissement haute qualité environnementale labellisé BEPOS (bâtiment basse consommation à énergie positive) vient d'ouvrir ses portes. D'une capacité de 900 élèves, ce lycée s'intègre dans le réseau des établissements de l'agglomération nantaise et permet d'offrir les meilleures conditions d'enseignement pour les élèves du secteur.

www.paysdelaloire.fr YouTube

PAROLE D'ÉLU



Antoine Chéreau, vice-président du Conseil régional en charge de l'éducation et des lycées

DÉMOGRAPHIE : LE DEVOIR D'ANTICIPER

Quelles sont les priorités en termes d'investissement ?

Nous avons souhaité d'abord trouver des solutions aux situations les plus en tension. Je donnerais l'exemple du lycée des Pays de Retz, à Pornic : ouvert en 2013 et configuré pour 850 élèves, il a accueilli durant cette année scolaire 1 093 lycéens. Des travaux, réalisés cet été, ont permis la création de nouvelles classes d'enseignement, plus un laboratoire. Le choc démographique auquel nous faisons face nous oblige à réagir très vite et à anticiper. C'est le sens des deux études que nous avons lancées en 2016 : une étude démographique et une étude des capacités d'accueil des lycées publics, pour avoir une vision d'ensemble des besoins et des spécificités de chaque territoire afin d'y répondre au plus près.

Au-delà des investissements, quelles sont les priorités en termes d'équipement ?

Nous sommes attentifs à la sécurité dans et aux abords des établissements, comme à l'adaptation des transports scolaires, dont la Région a aujourd'hui la compétence. Et nous donnons la priorité au développement du numérique : la Région équipe les lycées, gère l'acquisition du matériel, coordonne la maintenance des réseaux et ordinateurs, renouvelle le parc informatique et les équipements liés. Cela permet d'adapter les modalités d'apprentissage aux usages des jeunes et aux nouvelles approches pédagogiques des enseignants.

* Coût de l'opération : 1,7 million d'euros.

Plus de **160 000** lycéens en Pays de la Loire

Diversifier les parcours de réussite

Près de 190 000 jeunes font leur rentrée cette année en Pays de la Loire. Pour leur permettre de trouver la voie d'enseignement qui leur convient et les mettre sur le chemin de la réussite, la Région diversifie au maximum l'offre éducative faite aux jeunes.



Driss et Manon, deux élèves de l'école de production Agapé d'Angers.

La Région ouvre à cette rentrée 90 nouvelles formations en apprentissage et 42 nouvelles sections professionnelles sous statut scolaire, notamment dans les filières électricité-électrotechnique, santé, social-paramédical et agriculture, un chiffre en nette augmentation. « Passer de la formation pour tous à la formation pour chacun : tel est l'enjeu aujourd'hui. C'est en diversifiant l'offre éducative, en personnalisant au maximum les accompagnements, que nous pourrions être le plus efficace pour les jeunes », explique Bruno Retailleau, président du Conseil régional des Pays de la Loire.

Trouver sa place

4 000 jeunes de plus de 16 ans sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Pour y remédier et les aider à trouver leur place dans la vie professionnelle, la Région a lancé son Plan nouvelle chance pour les jeunes décrocheurs, auquel elle consacre 18 millions d'euros cette année. Il prévoit de soutenir des initiatives innovantes comme les écoles de production. « Ce sont des lieux pédagogiques pour

réconcilier l'école et l'entreprise », indique la conseillère régionale déléguée au décrochage, Pauline Mortier. Dans ces écoles-entreprises, « les jeunes consacrent deux tiers de leur temps à l'enseignement technique et doivent répondre à de véritables commandes de clients, se trouvant ainsi placés dans la réalité du monde du travail », commente Maylis Heraud, de l'association Agapé, qui gère une école de production à Angers. « Un événement personnel m'a fait quitter le système scolaire à 14 ans. J'ai mis deux ans à m'interroger sur mon avenir. Cette école de production m'aide à y voir clair désormais », raconte Manon, 16 ans, qui fait partie de la première session du CAP service de l'école de production Agapé d'Angers. Métiers du paysage, de la restauration, de l'entretien du bâtiment... Les écoles de production soutenues par la Région permettent à des jeunes déscolarisés de retrouver une motivation, « une confiance et une fierté d'être utiles aussi », complète Manon. Les établissements affichent 90 % de réussite au CAP et bac pro, et 45 % de poursuite d'études chez les jeunes concernés.

LA RÉGION SOUTIEN LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

En Pays de la Loire, 43 % des jeunes en lycée relèvent de l'enseignement privé. Dans le respect de sa mission de service public et dans un souci d'équité, la nouvelle majorité a souhaité accorder aux jeunes scolarisés dans l'enseignement privé les mêmes aides éducatives mais aussi renforcer les aides à l'investissement et au fonctionnement de leurs établissements.

Valoriser les talents, transmettre des repères



La rentrée 2017 voit aussi le renouvellement de l'action éducative via le nouveau Pacte éducatif régional.

Civismisme, estime de soi, culture, lutte contre les addictions, esprit d'entreprendre. Un nouveau Pacte éducatif a été adopté en début d'année avec comme objectif de soutenir la réussite et l'insertion professionnelle de tous les lycéens et apprentis des Pays de la Loire. Partie intégrante de ce nouveau pacte, l'appel à projets Actions éducatives ligériennes, mis en œuvre en partenariat avec le Rectorat de l'académie de Nantes, s'adresse à l'ensemble des établissements, publics et privés, lycées et CFA, sur tous les territoires. Il vise à valoriser les savoir-faire des jeunes et leur transmettre des savoir être. « En encourageant des actions éducatives au sein des établissements ligériens, la Région ambitionne de valoriser les talents des jeunes, et de leur transmettre des repères », indique Philippe Barré, conseiller régional membre de la Commission éducation et lycée. « Le programme d'actions éducatives est un véritable tremplin pour des lycéens qui peuvent se projeter vers plus de responsabilités, au sein même de leur établissement mais également dans un autre contexte. »

Objectif :

35 classes en écoles de production

dans les 5 départements d'ici à 2019

196 M€

budget régional 2017 pour les lycées (hors agents régionaux des lycées)

176,2 M€

budget régional 2017 pour les apprentis

4

nouveaux lycées seront construits d'ici à 2023

Groupe Les Républicains et apparentés - 36 élus

« Rentrée scolaire : favoriser la réussite de chacun »

Qu'ils soient lycéens ou apprentis, inscrits dans l'enseignement public ou privé, issus d'un territoire rural ou urbain, près de 190 000 jeunes ligériens font actuellement leur rentrée dans les Pays de la Loire.

Tous n'ont qu'un seul objectif : trouver leur voie et réussir leur insertion professionnelle.

Cet objectif nous impose de répondre à trois défis majeurs :

- Celui de la lutte contre le décrochage scolaire, qui laisse de côté plus de 20 000 jeunes qui ne trouvent pas leur place dans notre système éducatif.

- Celui de la pression démographique qui nécessite des investissements conséquents dans nos établissements.

- Celui du civisme et de la transmission parce qu'ils sont la clé de l'insertion dans la société.

Cette ambition pour la réussite de chaque jeune, nous y travaillons depuis le début de la mandature et nous la renforçons encore cette année.

Dès 2016, nous avons lancé des chantiers importants qui portent déjà leurs fruits :

- L'apprentissage avec un plan de relance ambitieux et la diversification des parcours de formation afin que chaque jeune puisse trouver une solution adaptée.

- L'anticipation des besoins pour préparer l'avenir avec des études démographiques et capacitaires qui nous permettent de construire le futur programme d'investissements pour les lycées.

- Le respect de l'équité entre l'enseignement public et privé, et donc du choix des jeunes et des familles, notamment s'agissant des aides éducatives accordées par la Région.

En cette nouvelle rentrée scolaire, nous poursuivons nos efforts et nous les amplifions, avec :

- De nouvelles actions de rénovation ou de sécurisation des établissements, et l'inauguration du nouveau lycée de Carquefou, premier des cinq futurs établissements à sortir de terre.

- L'ouverture de 90 nouvelles formations en apprentissage et 42 nouvelles sections professionnelles dans des secteurs en tension.

- La mise en œuvre du Plan nouvelle chance pour les jeunes décrocheurs avec notamment le développement des écoles de production.

- Le nouveau Pacte éducatif régional qui met l'accent sur la valorisation des talents des jeunes ligériens, mais également des repères que nous avons la responsabilité de transmettre : les valeurs de la République, l'esprit d'entreprendre ou la lutte contre les addictions.

Ces défis, la majorité régionale entend les relever grâce à un dialogue constant avec tous les acteurs de la communauté éducative : proviseurs, professeurs, parents d'élèves... Sans oublier les agents régionaux qui assurent des missions essentielles dans les lycées.

À toutes et à tous, jeunes, enseignants et parents, très bonne rentrée scolaire.

☎ 02 28 20 61 10
groupe.lesrepublicains@paysdelaloire.fr
@PDLRepublicains
facebook.com/lesRepublicainsPDL

Groupe UDI et Union Centriste - 18 élus

« Nouveau Pass santé : investir efficacement dans la prévention »

Un nouveau Pass santé global et équilibré a été créé pour les jeunes, lycéens et apprentis. Il repose sur deux piliers : le pass contraception et un nouveau volet prévention.

Le Pass contraception reste un dispositif très important. Cet accompagnement à la vie affective et sexuelle (30 000 chéquiers distribués depuis 2012) permet aux jeunes un accès au dépistage et à la contraception, dont la prise en charge est désormais financée par la CPAM. Nos partenariats pluriannuels avec les acteurs des principaux réseaux (40 000 euros pour le Planning familial, 42 000 euros pour SIS) sont désormais mieux ciblés, notamment vers les lycéens et les apprentis.

La création d'un ambitieux plan contre les conduites addictives répond à une réalité, puisque 6 % des jeunes ligériens sont en mauvaise santé. Face à la progression des conduites à risque, notamment les souffrances psychiques, les consommations de psychoactifs (tabac, alcool, drogues), le suicide, l'obésité ou encore l'anorexie, la Région investit activement en affectant 741 000 euros de crédits pour conduire, en 2018-2020, avec les acteurs des territoires, des actions de prévention concrètes et innovantes.

Cette approche globale doit permettre à la Région de passer d'une logique de simple financeur à celle de promoteur de la santé.

☎ 02 28 20 64 69 / udi@paysdelaloire.fr / modem-pdl@orange.fr / @UDI_PDL / @MoDemPDL / udi-paysdelaloire.fr

Groupe Front National - Rassemblement Bleu Marine - 13 élus

« Aides aux entreprises : non au mille-feuille des dispositifs ! »

La Région prévoit une aide de deux millions d'euros à la société Claas Tractor SAS, pour son projet d'« usine du futur » au Mans. Ce groupe, qui fabrique des machines agricoles, est en bonne santé financière, et nous nous en réjouissons. Cela étant, la Région, en versant cette subvention, double ainsi l'aide des contribuables ligériens à une entreprise déjà largement subventionnée, par la ville du Mans, mais aussi par l'État, à travers le crédit impôt recherche.

La méconnaissance des dispositifs d'aide aux différents échelons du mille-feuille administratif donne lieu au chantage à l'emploi et à la délocalisation de la part des grands groupes, ce qui est inadmissible ! Cette mauvaise habitude du chantage à la subvention crée une concurrence entre les territoires européens, dont les gagnants sont les grands groupes qui se comportent en véritables chasseurs de primes. Nous proposons une simplification de l'organisation territoriale, et la mise en place rapide d'un interlocuteur unique de l'entreprise, capable de couvrir l'ensemble des aides publiques. Par ailleurs, nous faisons remarquer que le petit commerce des centres bourgs est insuffisamment aidé, alors que des financements de types divers (infrastructures routières par exemple, ou autres subventions de facilitation) aident largement la grande distribution.

☎ 02 28 20 64 29
Groupe-FN-RBM@paysdelaloire.fr
fn-paysdelaloire.fr
facebook.com/FN-CR-Pays-de-la-Loire-1533724006927298

Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain - 20 élus

« Éducation et formation : renouons avec une politique ambitieuse ! »

C'est la rentrée ! Nous souhaitons une bonne reprise à tous les élèves, apprentis et étudiants des Pays de la Loire mais aussi à tous ceux qui rentreront en formation professionnelle au cours de l'année. Malheureusement, dans ces domaines, comme dans d'autres, la majorité régionale n'est pas au rendez-vous depuis le début de son mandat :

- Effondrement des travaux dans les lycées : seulement 19 millions d'euros ont été votés en 2017 pour les projets futurs, le plus bas niveau depuis plus de 10 ans !

- Des décisions qui tardent à venir pour faire face à la poussée démographique dans les lycées : la majorité indique depuis plus d'un an que des études de capacité des établissements sont en cours. Le temps passe et nous ne voyons rien venir. Il y a par exemple urgence à agir pour les lycées du sud Loire comme dans d'autres territoires de la région. Plus la majorité tardera, plus les travaux prendront du retard !

- Un programme d'actions éducatives amputé de ses actions d'ouverture au monde, de

développement durable et de lutte contre les discriminations, alors que cela correspond à une réalité que vivent de nombreux jeunes dans notre région comme ailleurs ;

- Un Pack 15/30 démantelé alors que les jeunes ont de plus en plus besoin d'autonomie : suspension du pass culture et sports, suppression du pass complémentaire-santé, fin du dispositif « ordipass » ;

- Un dispositif « lycées tricolores » contesté et qui ne répond à aucun besoin identifié puisque les établissements portent au quotidien, dans leurs projets pédagogiques, les valeurs de la République.

Dans le domaine de la formation professionnelle, c'est à la rentrée de septembre que les demandeurs d'emploi commenceront à se rendre compte des conséquences de la suppression des formations pour plus de 6 700 d'entre eux, dont probablement de très nombreux jeunes.

Investir dans la formation et l'éducation est la clef pour les emplois de demain et la réussite de notre région. Nous demandons à la majorité de se saisir pleinement de la question de la formation tout au long de la vie et nous sommes prêts à apporter notre pierre à l'édifice. Travaillons collectivement sur ces questions, dans l'intérêt général !

☎ 02 28 20 61 20
groupe.ps@paysdelaloire.fr
ps-paysdelaloire.fr
facebook.com/pspaysdelaloire
@pspaysdelaloire

Groupe Écologiste et Citoyen - 6 élus

« Stop ! »

La nouvelle politique régionale éducation-formation se traduit par des coupes budgétaires, un défaut d'ambition et de clarté :

- Moins 5 000 places de formation pour les Ligériens les plus en difficulté et des fermetures de formations en apprentissage.

- Une baisse de 5 % des financements des organismes de formation du sanitaire et social, qui vont devoir se serrer encore davantage la ceinture.

- Une réduction budgétaire annuelle de 10 % aux universités, qui va fragiliser un peu plus leur fonctionnement.

- Toujours pas de programme d'investissements dans les lycées : aucune visibilité sur les travaux prévus ou non !

☎ ecologiste-citoyen@paysdelaloire.fr
elus-pdl.eelv.fr
facebook.com/GrpEcoloPDL

Le Conseil régional des Pays de la Loire en chiffres

93

conseillers régionaux
(45 femmes et 48 hommes)

1

président et

14

vice-présidents

8 commissions
sectorielles

Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

Entreprises, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion

Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage scolaire, civisme

Transports, mobilité, infrastructures

Territoires, ruralité, santé, environnement,

transition énergétique, croissance verte et logement

Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités

Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer

Composition politique

Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain : 20 élus

Groupe Écologiste et Citoyen : 6 élus

Majorité régionale : 54 élus
(Groupe Les Républicains et apparentés : 36 élus, Groupe Union des démocrates et Indépendants - Union Centriste : 18 élus)

Groupe Front National - Rassemblement Bleu Marine : 13 élus

Clause Molière : « une mesure de bon sens »

Le 10 juillet, le Tribunal administratif de Nantes a donné raison à la Région en considérant que la clause d'interprétariat, dite clause Molière, qu'elle a introduite dans ses marchés publics de construction, n'est pas contraire au droit. Au-delà du droit à l'information sur la législation sociale des travailleurs qui ne parlent pas français, Régis Rousseau, président de la FFB* régionale, évoque les enjeux de sécurité sur les chantiers.



© N. Petiteau

L'INVITÉ

Dirigeant de la SAS Rousseau, entreprise familiale de construction bois et menuiseries située au Plessis-Macé dans le Maine-et-Loire, Régis Rousseau a été président de la Fédération du bâtiment de Maine-et-Loire de 2011 à 2017. Le 7 juillet 2017, il a pris la présidence de la FFB* des Pays de la Loire. Il est également vice-président du Medef Anjou, membre du bureau et trésorier adjoint de la CCI de Maine-et-Loire.

Comment réagissez-vous à la décision du tribunal administratif de Nantes ?

La Fédération française du bâtiment des Pays de la Loire réagit positivement à cette décision du tribunal administratif de Nantes. Il s'agit avant tout d'une mesure de bon sens, qui doit permettre d'assurer la bonne exécution d'un chantier sur lequel chaque compagnon voit sa sécurité dépendre de la compréhension, par tous, des consignes formulées. Ne pas comprendre le français sur un chantier, c'est mettre en insécurité l'ensemble des opérateurs dudit chantier. Formation au français ou recours à un interprète, on ne peut y voir une clause discriminatoire, si cette dernière reste en lien avec l'objet du marché et s'impose à toutes les entreprises.

« PERMETTRE D'ASSURER LA BONNE EXÉCUTION D'UN CHANTIER »

Faut-il une réponse européenne en revoyant entièrement la directive sur les travailleurs détachés ?

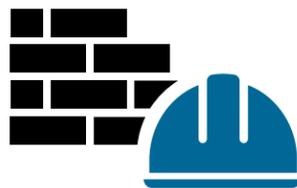
Oui, l'échelon européen est indispensable dans la lutte contre les pratiques frauduleuses en matière de détachement. La directive européenne doit limiter les risques de concurrence déloyale, les pratiques anormales et frauduleuses et l'exploitation de salariés. Ainsi, la durée maximale du détachement doit être restreinte et adaptée au secteur d'activité, pour éviter que le détachement occasionnel devienne une activité "permanente". L'entreprise, issue d'un État membre qui détache du personnel en France, doit avoir une activité stable, habituelle et réelle dans son pays d'origine, son chiffre

d'affaires réalisé via le détachement de salariés doit être restreint à un pourcentage maximum et ne doit pas constituer son activité principale. Concernant les salariés détachés, il convient d'instaurer le principe "à travail égal, salaire égal". Il faut que les contrôles puissent être renforcés pour éviter que des travailleurs détachés travaillent 60 heures par semaine au lieu de 35 heures, que ces derniers voient leurs frais de transport, de nourriture et de logement s'imputer sur leurs salaires.

Existe-il un lien entre la problématique du travail détaché et le manque de main-d'œuvre dans le secteur ?

Non, le recours au travail détaché est d'abord la conséquence du coût des charges sociales qui pèsent sur les entreprises. Il résulte également des offres anormalement basses qui ont trop souvent prévalu ces dernières années et persistent encore. Par contre, ne pas agir sur l'un et sur l'autre, ancrerait durablement le recours au travail détaché dans le paysage. Cela remettrait clairement en cause le modèle social et de formation mis en œuvre dans le secteur du bâtiment. Par ailleurs, il est vrai que les entreprises, l'intérim et les centres d'apprentissage connaissent une vraie problématique de main-d'œuvre qualifiée suite à une relance de l'activité du bâtiment. Il est essentiel de pouvoir y répondre rapidement. À défaut, le travail détaché, légal ou non, pourrait effectivement être l'alternative.

* Fédération française du bâtiment.



RUCHES

LE MIEL VENDÉEN QUI RAYONNE



© RPD/AM. Gros

Mellis Ouest est une exploitation apicole, basée en Vendée, qui fait référence : pour la qualité de ses miels et produits à base de miel, qu'elle vend partout en France, mais aussi pour sa capacité étonnante à se diversifier et à renouveler son offre.

Entre bocage, plaine et marais, la campagne vendéenne est un paradis pour les abeilles. Chaque écosystème possède ses fleurs spécifiques et propose donc des miels très différents. C'est là que depuis plus de 30 ans, l'apiculteur Frank Alétru développe Mellis Ouest. Les ruches transhumant au gré des floraisons sauvages et des champs en fleurs issus d'exploitations agricoles respectueuses de l'environnement. Et Mellis Ouest en récolte une large palette de miels : on en trouve pas moins de 17 sur son catalogue, doux ou amers, liquides ou crémeux... Entreprise de six personnes basée à Saint-Laurent-de-la-Salle, Mellis Ouest ajoute à cette gamme de miels originaux des confiseries et des biscuiteries, ainsi que des produits cosmétiques et de bien-être à base de miel et autres produits de la ruche. En plus de la vente directe, la distribution de Mellis Ouest passe par les grandes surfaces régionales et des magasins de produits du terroir.

La haute couture de l'apiculture

Frank Alétru est l'homme passion au cœur de Mellis Ouest. Depuis vingt ans, il s'est engagé pour la protection des abeilles. Vice-président de l'ONG Terre d'abeilles et président du Syndicat national de l'apiculture, il est un porte-parole écouté des apiculteurs. « Nous nous sommes également lancés dans la génétique apicole », souligne Frank Alétru. « Nous élevons et sélectionnons des reines et produisons des essaims d'abeilles que nous



C'est le nombre de tonnes de miel que Mellis Ouest produit chaque année. Elle conditionne également une cinquantaine de tonnes pour le compte d'autres entreprises.

vendons dans toute la France. Il s'agissait au départ de reconstituer les pertes dues aux pesticides, puis la réputation de nos élevages a engendré une progression constante de cette activité qui demande patience, rigueur et sens de l'observation... C'est un peu la haute couture de l'apiculture ! » Mellis Ouest n'en a pas fini d'étonner. L'entreprise travaille notamment sur une innovation à base de miel. Mais chut... C'est pour bientôt.

+ www.mellioouest.fr

LE MOIS PROCHAIN :
MANITOU



© Groupe Manitou

MON AGENDA

16 et 17 septembre
La Baule (44)

Triathlon Audencia

30^e édition de ce grand rendez-vous sportif, premier triathlon français en nombre de participants (plus de 6 000 sportifs) et en nombre de courses sur le week-end (9 courses au total), organisé avec des étudiants d'Audencia Business School.

+ www.triathlon-audencialabaule.com

23 septembre
Écouflant, Angers,
Bouchemaine (49)

1 000 pagaies

La Sarthe et la Maine au fil de l'eau : cette journée de randonnée en canoë-kayak et de découverte du stand up paddle propose un parcours de 15 kilomètres, de la halte nautique d'Écouflant à l'esplanade

de la mairie de Bouchemaine. Une pratique destinée aux personnes malvoyantes et non-voyantes est également prévue.

+ www.1000pagaiespaysdelaloire.fr

29 septembre
Angers (49) et Le Mans (72)

La Nuit européenne des chercheur.e.s

Une soirée pour toucher du doigt la recherche en train de se faire et rencontrer en direct des chercheur.e.s de toutes disciplines, au cœur d'espaces insolites et scénographiés, en quête cette année de "l'impossible?". De 19 h à minuit au Musée des Beaux-Arts d'Angers et à l'Espace Les Quinconces au Mans.

+ www.nuitdeschercheurs-france.eu

1^{er} octobre
La Roche-sur-Yon (85)

Tour de Vendée cycliste

Cette course cycliste professionnelle alternant routes plates, boucles sinueuses et vallonnées est aussi une grande fête populaire pour tous les amateurs de vélo. Elle partira de La Chaize-le-Vicomte pour une arrivée à La Roche-sur-Yon.

+ www.tourdevendee.fr

19 septembre > 8 octobre
Cossé-le-Vivien
et alentour (53)

Les Embuscades

Le festival de l'humour à la campagne invite petits et grands à rire avec les Épis Noirs, Frédéric Fromet, le Grenier de Toulouse, Yannick Jaulin, Luc Apers et bien d'autres!

+ www.lesembuscades.fr

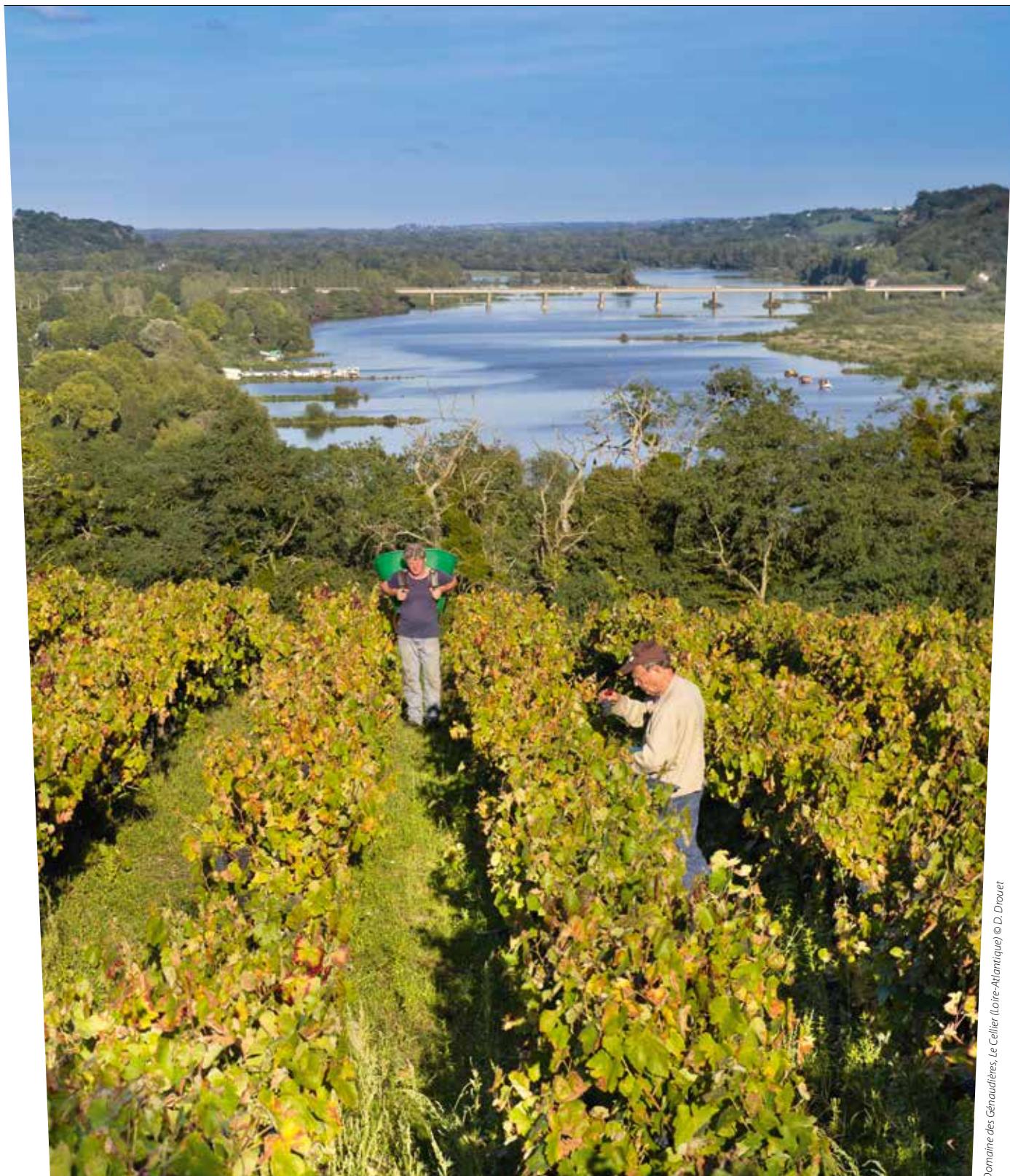
L'ÉVÈNEMENT

Du 8 au 15 octobre Festival Les Automnales Le Mans (72)

De grands concerts avec l'ONPL et le Paris Mozart Orchestra, deux rendez-vous dédiés aux familles, une soirée "Dansez sur Nougaro" associant l'ensemble à cordes Cénomane et le trio de jazz du pianiste Philippe Duchemin, un voyage en Asie Mineure... Et en ouverture, l'Orchestre symphonique de la musique municipale de Mans avec la violoniste virtuose Natacha Triadou.

+ www.lemans.fr

+ Retrouvez l'agenda complet sur www.culture.paysdelaloire.fr



Domaine des Genaudières, Le Cellier (Loire-Atlantique) © D. Drouot

AU CŒUR DES VIGNES

Après le temps des vacances, voici venu le temps des vendanges, un moment fort dans les Pays de la Loire, qui sont aussi des pays viticoles.

Les vignobles des Pays de la Loire méritent le détour. Pour leurs vins, mais aussi pour les balades variées qu'ils proposent à pied, à vélo ou en voiture.

Ce sont plus de 40 000 hectares de vignes à découvrir, berceaux de crus réputés ainsi que de pépites parfois encore méconnues : Muscadet ou Saumur, Jasnières ou Anjou, Savennières ou Pissote, Layon ou Brem...

+ Découvrez les nouvelles routes des vins repensées cette année par la Région : www.enpaysdelaloire.com/routes-des-vins

